



La gazette

DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

AGENDA

SAMEDI 6 SEPTEMBRE :

Forum des associations
à la mairie de 14h à 18h.

13 ET 14 SEPTEMBRE

Fête communale

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Les foulées de Vert à partir de 16h, repas sur réservation (10€) à 19h30 et feu d'artifice vers 22h

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE :

Toute la journée foire-à-tout, ball-trap, grillades-frites, fête foraine, structures gonflables, kermesse et jeux inter-hameaux.

Renseignements et inscriptions :
mairie de Vert-en-Drouais jusqu'au samedi 13 à 12h

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE :

VERT LES ARTS

Démonstrations de guitare et de Zumba accessibles à tous sur le stand de la fête communale

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Permanence du CCAS de 10h à 12h à la mairie

SAMEDI 20 SEPTEMBRE :

ASAC

LOTO au Foyer Rural, ouverture des portes à 19h00, début à 20h00
(réservations recommandées)

JEUDI 25 SEPTEMBRE

Collecte des encombrants

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Concert gratuit à l'église 17h
Cœur du conservatoire de l'Agglo du Pays de Dreux

DIMANCHE 5 OCTOBRE :

ASAC

Thé dansant au foyer rural

LUNDI 22 AU JEUDI 25 OCTOBRE

Relevés des compteurs d'eau

VENDREDI 21 NOVEMBRE :

ASAC

Soirée Beaujolais au foyer rural

LE MOT DU MAIRE

Le printemps a été particulièrement marqué par l'évènement météorologique majeur qui a touché notre commune le 8 juin dernier. Les grêlons ont causé d'importants dommages sur les toitures et les véhicules. L'équipe municipale, les employés communaux ont mis tout en œuvre pour que les stigmates de cet évènement soient effacés au plus vite. Je tiens à remercier Monsieur Jacques LEMARE, Conseiller Général, qui était le soir même aux côtés des élus pour nous apporter son soutien ainsi que des moyens matériels et humains du Conseil Général puis les sapeurs-pompiers qui sont venus en aide aux habitants sinistrés. Nous avons également reçu la visite et le soutien de Monsieur Frédéric ROSE, Sous-préfet de l'arrondissement de Dreux. Nous ne pourrions cependant pas bénéficier d'un arrêté de catastrophe naturelle puisque la grêle n'entre pas dans son champ d'application.

Par ailleurs, cette rentrée est marquée par des mesures de sécurisation de la RN12 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour lesquels je remercie encore une fois toutes les personnes (élus, représentants des parents, enseignants et personnel communal) qui ont travaillé sur ce gros dossier. Je demande à tous de faire preuve d'indulgence en ce début d'année scolaire.

Enfin, nous vous attendons nombreux à l'occasion de la fête communale qui aura lieu cette année les 13 et 14 septembre.



Mairie de Vert en Drouais
37 rue Charles Waddington
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

RETOUR SUR...

RÉUNION RYTHMES SCOLAIRES

Le 12 juin, Evelyne Delaplace, accompagnée du comité de pilotage sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, a convié les parents d'élèves à une réunion d'information. Les parents présents (une cinquantaine environ) ont pu découvrir la nouvelle organisation des rythmes scolaires, la diversité des activités périscolaires proposées et apprécier la qualité du travail fourni par les membres du groupe de travail qui ont répondu à toutes les questions de l'assemblée.



RÉUNION POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ SUR LA RN12

La traversée de la RN12 sur le territoire de notre commune est une préoccupation constante de nos concitoyens, des pouvoirs publics et des élus de la commune.

A ce titre, se sont tenues deux réunions :

- le 21 mai 2014, en présence de Monsieur Jacques LEMARE, Conseiller Général du Canton Dreux-Ouest et des élus
- le 13 juin 2014, en présence de Monsieur Frédéric ROSE, Sous-préfet de Dreux, Monsieur Jacques LEMARE, Conseiller Général du Canton Dreux-Ouest et Monsieur DALEM, responsable de la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIRNO).



A l'issue de ces réunions :

La Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIRNO) a proposé les aménagements suivants :

- 1- La suppression du parking de l'Arche du Gazon.
- 2- Au carrefour de la Pyramide :
 - Déplacement du radar, sens Paris/Province.
 - Suppression des aménagements paysagers (sur 150 mètres) de chaque côté.
 - Réfection du marquage au sol.
- 3- Au carrefour des Corneilles :
 - suppression des aménagements paysagers (sur 150 mètres) de chaque côté.
 - Réfection du marquage au sol.
- 4- La fermeture du carrefour de la Détourbe.

Proposition par le Conseil Général :

- 1- La mise en place d'une interdiction de stationner sur la RD 152 (Arche du Gazon).

Lors du conseil municipal du 8 juillet 2014, le conseil a déploré le caractère insuffisant de ces mesures, mais considérant que ces aménagements allaient dans le sens de la sécurité de nos concitoyens, les propositions du Conseil Général et de la DIRNO ont été approuvées.

Lors de vos trajets routiers restez vigilants. La sécurité routière, c'est l'affaire de tous. Chaque conducteur est acteur de sa propre sécurité et de celle des autres utilisateurs de la route. Savoir conduire, c'est savoir vivre.

EXPOSITION DREUX ARTS LOISIRS

Depuis de nombreuses années maintenant, Vert-en-Drouais ne saurait manquer son rendez-vous culturel avec les artistes amateurs de l'association Dreux Arts Loisirs et leur Présidente Mme Dufresne. L'occasion pour Evelyne Delaplace de remercier la vingtaine d'exposants venue nous présenter leurs œuvres au foyer rural pendant tout le week-end du 21 juin. Lors du vernissage, il a été décerné plusieurs prix remis par Florence Dumon, adjointe au maire en charge de la culture accompagnée des élus et de Monsieur Jacques Lemare.

PRIX

- **Madame le Maire :** Monsieur Jean Pierre Schener
- **Conseil Général :** Madame Chantal Secouet
- **Conseil Municipal :** Monsieur Jean-Luc Dumazel
- **Associations :** Madame Chantal Rollin
- **Ecoliers :** Monsieur Marcel Pauper
- **Prix du public :** Messieurs Jean Pierre Schener et Jean-Luc Dumazel



DISTRIBUTION DES PRIX

Écoles Maternelle et Élémentaire Bertha Harjes

Pour la première fois, la remise des prix a été faite le 24 juin 2014 dans les classes par Madame le Maire, Evelyne Delaplace, assistée des membres du conseil. Les enfants très attentifs et souriants ont attendu l'appel de leur nom avec gravité. Tous ont trouvé que les livres étaient très beaux. Quel plaisir pour tous de participer à cet événement qui a revêtu la solennité requise.



EXPOSITION À L'ÉCOLE

Le 27 juin, l'exposition des travaux scolaires exécutés par les enfants pendant l'année écoulée a été un grand succès : parents, enfants et élus ont été heureux de découvrir et de faire découvrir leurs « Œuvres ».

Ils ont également partagé avec les Maîtresses des moments très conviviaux.



KERMESSE

Le 28 juin était organisée la kermesse de l'école par l'association des parents d'élèves et les enseignantes. Même si elle n'a pas eu le succès escompté compte-tenu de la météo particulièrement pluvieuse, elle a, cette année encore, permis aux enfants de terminer l'année scolaire dans la bonne humeur avec les nombreuses animations proposées et des cadeaux à gagner. La journée s'est achevée au foyer rural avec le spectacle

DÉPART DE RONDRO

C'est avec beaucoup d'émotion que, le 4 juillet, Madame le Maire, a tenu à remercier au nom de la commune Madame Rondro Tsizaza, en poste à la cantine scolaire depuis le 1er Janvier 2012, pour le travail qu'elle a effectué grâce à ses compétences culinaires, mais aussi pour sa bonne humeur et sa gentillesse ainsi que pour sa participation à la Semaine du Goût en 2012 et 2013.

Rondro Tsizaza quitte ses fonctions pour un autre projet professionnel mais sera toujours impliquée dans la vie communale à travers l'association qu'elle a créé, Vert Les Arts.

C'est Madame Catherine Julien, en poste depuis 10 mois pour un remplacement qui succède à Rondro Tsizaza dans ses fonctions à la cantine, dès la rentrée scolaire 2014. Nous leur souhaitons bonne chance à toutes les deux pour leur nouvelle vie professionnelle !



VACANCES SPORTIVES

La municipalité a organisé pour la première fois des vacances sportives pour les enfants de notre commune. Pendant 2 semaines, du 7 au 18 juillet, les 26 enfants inscrits ont pu découvrir plusieurs sports (sports collectifs : Tchoukball, Thèque, Ultimate ; sports de combat : jeux d'opposition et sports de raquettes : speedminton). Ils étaient encadrés par des éducateurs sportifs de l'association PROFESSION SPORT ANIMATION JEUNESSE 28. Cette action a été financée par les parents et par la municipalité sous l'impulsion de Florence Dumon, adjointe au maire en charge de l'enfance et jeunesse.



STAGE THÉÂTRE

Dans le cadre des «prémices de la scène» organisées par l'Agglo du Pays de Dreux, Vert-en-Drouais a accueilli, du 7 au 11 juillet, 11 jeunes de 11 à 15 ans dont 5 de Vert-en-Drouais pour un stage Théâtre. Les cours étaient dispensés au foyer rural par Monsieur Antoine Marneur. Une représentation clôturait ce stage le vendredi 11 juillet à l'Atelier à Spectacle de Vernouillet.

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Le traditionnel repas dansant du 14 juillet a eu lieu au foyer rural, en présence de Jacques Lemare, Conseiller Général, accompagné de son épouse. Après un discours prononcé par Evelyne Delaplace pour commémorer cette date historique, ce sont les élus présents, habillés de bleu, blanc, rouge et notamment les membres de la Commission des Fêtes présidée par Béatrice Queru, qui ont servi l'apéritif et apporté les plats du buffet. Après le repas copieux préparé par Vincent du P'tit Bar à St Rémy et apprécié des convives, c'est le DJ Christophe de St-Lubin qui a animé la soirée pour le plus grand plaisir des danseurs de tous âges.



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ-VACANCES »

Dans le cadre de l'opération « tranquillité-vacances », Madame le Maire a participé avec les gendarmes à une ronde. Le principe est simple, il suffit de prévenir la gendarmerie de votre absence et celle-ci organise des rondes de surveillance principalement ciblées vers les habitations dont les occupants sont signalés absents. Comme nous l'évoquions dans le 1er numéro de notre gazette, n'oublions pas non plus notre démarche de «voisins vigilants»...

VISITE SÉNATORIALE

Monsieur le Sénateur Albéric de Montgolfier est venu rencontrer les grands électeurs de notre commune afin d'écouter les élus et échanger sur les difficultés du quotidien d'une petite commune rurale comme la nôtre. Il a également présenté ses projets dans le cadre de sa campagne pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le 28 septembre prochain.



CONTRAT D'AVENIR

Le 27 septembre, Evelyne Delaplace a signé un contrat d'avenir, en partenariat avec la Mission Locale de Dreux représentée par Gwenaëlle Couet, afin d'embaucher en CDD d'un an Adeline Chauveau, qui assurera des missions d'animation à la garderie et pendant les heures dédiées aux nouvelles activités périscolaires mises en place par la réforme. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. (de gauche à droite : Adeline Chauveau, Evelyne Delaplace, Gwenaëlle Couet)



TRAVAUX

Les travaux liés aux enfouissements du réseau de collecte des eaux usées tiennent les délais impartis. En effet, il était impératif de poser ce réseau pendant les congés d'été afin de perturber le moins possible les accès à nos bâtiments scolaires.

Les travaux place du Général de Gaulle sont terminés.

Les travaux sont en cours rue Waddington, du foyer rural jusqu'au carrefour de la rue de la Pyramide. La portion devant les bâtiments de la maternelle sera, elle aussi, terminée pour les enfouissements dans les délais.

Les travaux dans les hameaux tiennent aussi les «phasages» prévus, seules quelques priorités d'interventions sur certaines voies ont été modifiées et interverties. Des réfections de bitume sont déjà effectuées sur les «tranchées» notamment rues Menoue, du Clos



Base de vie de la rue Waddington

Barreau et rue de la Sablonnière au Luat ainsi que chemin Pierru au Plessis.

A noter que la compréhension de vous tous, dont la vie de tous les jours est «bouleversée» par ce

chantier d'envergure, est notoire. Les entreprises qui interviennent font vraiment tout leur possible pour éviter les désagréments conflictuels

ZOOM

ASAC

La nouvelle saison 2014-2015 pleine d'entrain et de bonne humeur...

Comme tous les ans à cette époque, vous avez découvert dans vos boîtes à lettres notre bulletin pour la saison qui s'ouvre. Vous y trouverez toutes les modalités pour nous contacter et il y en a pour tous les goûts. Pour les sportives et les sportifs, nous vous donnons rendez-vous à nos ateliers de Gym dont un spécial SENIOR ; si vous préférez le plein air, vous pourrez choisir entre la marche nordique et la randonnée. Et pourquoi pas le tout ? Vous connaissez l'adage, tous nos adhérents vous le diront : une séance d'activité avec l'ASAC, c'est six jours de santé, de quoi tenir la semaine et recommencer...

Après l'effort le réconfort : vous pourrez nous retrouver à toutes nos animations qui vont ponctuer la saison : Thé dansant (5/10), soirée Beaujolais (21/11), Réveillon de la St Sylvestre et Rando-Repas (15/03)

En attendant, vous pourrez tenter votre chance au grand LOTO du 20 Septembre... doté de 21 lots.

Toutes ces activités sont accessibles à des tarifs préférentiels en devenant adhérent à l'ASAC. Nous vous attendons donc au Forum des Associations, le samedi 6 Septembre de 14 à 18 h en Mairie.

Nos coordonnées : asacvert28@orange.fr

Victor Castel : 06 76 38 27 48

CHOIX DU NOM DE LA GAZETTE

Vous avez été nombreux à participer au choix du nom de notre lettre d'information. Bien que non proposé, la majorité d'entre vous a souhaité que le nom reste inchangé, elle s'appellera donc définitivement «**la Gazette de Vert-en-Drouais**». Un grand merci à tous pour votre participation.

Réponse d'une habitante : Voici un petit poème en guise de réponse à votre consultation sur le choix d'un nom pour votre «journal municipal»

La Gazette...

Ça gaze, ça gazouille...

C'est comme une fillette

Qui s'prend pas la tête.

Elle veut bien s'instruire

Mais aussi sourire.

Toujours en forme,

Elle nous informe.

Petit à petit,

Elle nous réunit.

Passé l'été, passé l'hiver,

On se réjouit de vivre à Vert.

Vive La Gazette !



Patricia Mendez, Le Plessis-sur-Vert

LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ : LE SDE 28

L'organisation de la distribution électrique par les collectivités

▼ HISTORIQUE

Une loi municipale de 1884, toujours d'actualité, a donné aux communes la compétence pour organiser les services publics locaux et une loi de 1906 a chargé les communes d'organiser la distribution électrique sur leur territoire, la concession étant le principal mode de gestion.

En 1946, une loi de Nationalisation a confié à EDF le soin de distribuer l'électricité sur le territoire national dans le cadre d'un quasi monopole et a maintenu le rôle des collectivités locales. Ce rôle a encore été renforcé en 1992 avec l'adoption d'un nouveau cahier des charges notamment :

- par le mode de calcul des redevances,
- par la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux entre concédant et concessionnaire,
- par l'obligation stricte pour l'autorité concédante d'assurer le contrôle du concessionnaire,
- par l'affirmation sans ambiguïté que **les ouvrages concédés sont la propriété des collectivités.**

Enfin ce rôle a été réaffirmé dans les lois de 2000 et 2003 relatives à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

▼ L'ORGANISATION DE LA COMMUNE

L'atomisation des structures communales aurait pu constituer un obstacle majeur à l'exercice effectif de cette compétence par les communes et les élus locaux ont été très vite conduits à susciter un mouvement en faveur de la création de syndicats intercommunaux.

C'est ainsi que la commune de Vert-en-Drouais a été adhérente au Syndicat Electrique Intercommunal du Pays Drouais qui regroupait 50 communes pour 45000 habitants.

A la création du Syndicat Départemental d'Electricité d'Eure et Loir, en 1994, le SDE reçoit les adhésions des 6 syndicats intercommunaux du département et les 3 villes de Chartres, Châteaudun et Nogent le Rotrou. Dans la mesure où il ne pouvait subsister qu'une seule autorité concédante pour le département, les syndicats intercommunaux seront dissous au 31 Décembre 2007 et les communes seront appelées à adhérer individuellement au SDE 28.

▼ Le SDE 28

En 2008, le Syndicat Départemental d'Electricité modifie ses statuts et devient le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir afin de proposer de nouveaux services aux collectivités.

Le SDE est la plus grande structure de coopération intercommunale du département avec 309 communes adhérentes pour 282 950 habitants.

Compétence obligatoire : Autorité

Organisatrice du service public de Distribution d'Electricité .

Cette mission est exercée dans le cadre d'un contrat de concession signé en 1994 et courant jusqu'en 2024 avec deux prestataires «obligés» EDF et sa filiale ERDF.

Distribution de l'électricité à travers 9323 kms de réseaux déployés à l'amont, dans le prolongement des réseaux gérés par Réseau Transport Electricité (RTE), et à l'aval jusqu'au compteur de chaque abonné. Le concessionnaire ERDF est chargé de développer et d'entretenir les réseaux électriques du syndicat (maîtrise d'ouvrage des travaux partagée avec le syndicat en fonction du type et de la localisation des opérations).

Fourniture d'électricité aux tarifs dits «régulés» tarifs fixés par la Commission de Régulation de l'Energie avec l'assentiment du gouvernement (à l'inverse des tarifs dits «de marchés» laissés à la libre appréciation des différents fournisseurs). Le concessionnaire EDF commercialise l'électricité aux tarifs régulés.

La mission de contrôle, mission essentielle du SDE et obligation légale, consiste à s'assurer que les actions des deux concessionnaires s'inscrivent strictement dans le respect du contrat passé dans l'intérêt général.

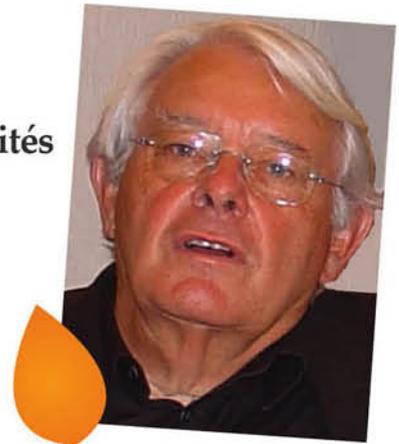
Le contrôle en continu conduit au quotidien à des actions diverses d'assistance aux élus pour régler d'éventuels litiges avec le concessionnaire, d'interventions pour remédier à des défauts du réseau concédé, de règlement de différends entre usagers et EDF ou ERDF, de vérification des travaux réalisés par le concessionnaire. Le traitement de ces dossiers est suivi lors de réunions mensuelles entre les services du SDE et ceux d'ERDF.

Le contrôle périodique intervient en principe une fois par an en effectuant un audit approfondi sur des thématiques comme la connaissance du patrimoine (valorisation et contrôle des écritures comptables), qualité du réseau et de la fourniture, relations entre les usagers et les concessionnaires.

Les investissements sur le réseau, le SDE 28 s'attache à maintenir un haut niveau d'investissement, soucieux de préserver l'environnement et de sécuriser toujours davantage la desserte électrique des usagers et des entreprises, les travaux sont réalisés en quasi-totalité en technique souterraine.

Cette politique ambitieuse conduit chaque année, le SDE 28 à mobiliser la majeure partie de ses ressources (environ 12 millions d'euros) pour réaliser des :

- travaux de renforcement, sécurisation et restructuration du réseau électrique,
- raccordements d'installations et d'équipements, à la demande des usagers, des acteurs économiques et des collectivités locales,



- travaux de dissimulation des ouvrages dans le cadre d'opérations d'amélioration du cadre de vie initiées par les communes.

Tous ces travaux sont confiés à des entreprises retenues sur appel d'offres et génèrent près de 200 emplois dans le département.

Les compétences optionnelles:

- Cadastre et cartographie numérisés (SIG info geo28) mis à disposition des communes gratuitement.
- Eclairage Public sur la base d'une adhésion, le SDE 28 exploite et entretient les réseaux et réalise sur demande de la commune les investissements nécessaires en contribuant à leur financement. Les communes non adhérentes sont accompagnées financièrement à travers le versement de subventions. Actuellement 115 communes ont fait le choix d'adhérer à cette compétence .
- Distribution publique de gaz, le SDE 28 peut s'assurer à la demande de la commune du respect des contrats de concession passés avec les entreprises en charge de la gestion des réseaux. Il peut aussi étudier la possibilité d'étendre la desserte en gaz des territoires.
- Transition énergétique avec le déploiement à partir de fin 2014 de 125 bornes publiques de charge pour véhicules électriques.
- Génie civil de télécommunications : dans le cadre de ses travaux sur le réseau électrique, le SDE 28 assure la pose d'infrastructures de télécommunications qui seront ensuite mises à disposition d'Eure et Loir Numérique et des opérateurs en vue du déploiement du très haut débit.

Délégué de Vert-en-Drouais sans discontinuer depuis 25 ans, j'ai été élu pendant plusieurs mandats aux organes exécutifs des syndicats électriques.

Ma carrière professionnelle ayant été, par ailleurs, dévolue à la distribution électrique et gazière, je suis à même de constater que le SDE 28 est maintenant un formidable outil sur lequel peuvent compter les élus et les collectivités car il est devenu au fil du temps un acteur majeur de l'aménagement du territoire.

Monsieur Jacques LETERME
Le Plessis-sur-Vert

BRÈVES

Ouverture d'un point chaud au camping

Elodie et Nicolas vous proposent chaque jour du lundi au samedi de 11h à 12h et de 16h45 à 19h du pain et des viennoiseries. Vous pouvez commander à l'avance au 02 37 82 92 23.

Vol d'un drapeau national

La municipalité déplore le vol d'un drapeau tricolore français au-dessus de l'entrée de la mairie. Madame le Maire a porté plainte contre ce délit pénal.

Terrain communal

Un groupe de travail composé d'élus, d'habitants ainsi que des représentants de la Gendarmerie Nationale va être constitué pour réfléchir aux moyens d'empêcher toute occupation anormale.

Concert gratuit proposé par l'Agglo du Pays de Dreux

Dimanche 28 septembre à 17h en l'église Saint Pierre de Vert-en-Drouais.

Le Chœur du conservatoire de l'Agglo du Pays de Dreux, dans un programme de musique chorale de Fauré, sous la direction d'Anne Chew-Gadioux ; piano: Florence Allano.

Permanence CCAS

Une permanence se tiendra tous les 3ème samedis de chaque mois à compter du 20 septembre de 10h à 12h. Le Conseil Communal d'Action Sociale a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficultés en les orientant vers les services compétents afin de ne pas les laisser seules face à leurs problèmes.

Composition du CCAS

Membres élus : Béatrice Quéru (Vice-présidente), Irène Guichard Chaudat, Marie-Jeanne Villalon, Stéphanie Bosset.

Membres nommés : Séverine Marneur, Véronique Léost, Yvette Quéru, Dominique Le Belz.

ÉTAT CIVIL

Naissances

17/06/2014 CHEVALIER Jules
10/08/2014 FAUVEL Lenny

Décès

05/06/2014 DELARUE Michel
12/06/2014 LELARGE André
30/06/2014 NUNHOLD Epouse DIARD
Armelle-Patricia
13/07/2014 LEJOUR Michel
20/08/2014 VERDIER DUFOUR Luc

HOMMAGE



Monsieur Luc Verdier nous a quittés le 20 août, il avait 75 ans. Nous nous souviendrons de sa cordialité communicative, de son rire claironnant. Mais derrière cette façade se dissimulait un Homme plein de compassion, d'altruisme et de chaleur humaine. Si la mort est immuable pour chacun, une seule chose est immortelle : le souvenir des actes que nous aurons fait durant notre Vie.

Adieu Luc...

(extrait du discours prononcé lors des obsèques)

RÈGLES de CIVISME

“ Quand courtoisie rime avec légalité ”

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment où commence celui des autres...

ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains doivent impérativement élaguer les arbres ou haies, en bordure des voies publiques ou privées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons ; ne pas masquer les feux de signalisation ; ne pas toucher les fils aériens des réseaux : éclairage / EDF / Télécom

LES PLANTATIONS

Entre deux propriétés privées, le code civil impose une distance de 1 mètre pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres.

Pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 mètres, l'élagage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé. On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, **mais en aucun cas exécuter cette opération soi-même.**

LE BORNAGE

Afin d'éviter des conflits de voisinage, il est recommandé de recourir à un bornage effectué par un Géomètre-Expert. C'est une opération qui consiste à définir la limite précise entre deux propriétés privées.

Il existe deux types de bornage : à l'amiable ou judiciaire.

« Tout empiètement même minime constitue une atteinte au droit de propriété »

FEUX DE JARDIN

 Un arrêté du 3 septembre 2002 précise que la destruction par le feu de tout type de déchets ainsi que le brûlage d'herbes est formellement interdit. Les déchets doivent être portés à la déchetterie dans les différents bacs prévus à cet effet.

UN PEU D'HISTOIRE...

Notre village est composé de beaucoup de petits lieux-dits dont la plupart d'entre nous ne connaît pas la signification alors pourquoi « la Planchette » ?

Merci de transmettre vos réponses par mail à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou sur papier libre dans la **boîte aux lettres** de la mairie avant le 15 octobre prochain.

SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou sur papier libre à la mairie.

Directeur de la publication : E. Delaplace, Maire

Responsable de la rédaction : D. Boutoille

Rédaction : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, B. Jumeaux, D. Léost, F. Dumon, B. Quéru, J. Leterme, V. Castel.

Crédit Photos : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, F. Dumon

Imprimé à 600 exemplaires et distribué gratuitement

Création graphique : Agence COMELO 06 20 85 10 51